



Doc. 13655
26 janvier 2015

La mise en œuvre du Mémorandum d'accord entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne

Amendement n° 8

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 7.13, insérer le paragraphe suivant:

« à poursuivre la coopération entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne pour renforcer la sécurité et la stabilité en Europe, et ainsi trouver des solutions politiques et diplomatiques à l'escalade actuelle de la violence et de l'insécurité dans l'est de l'Ukraine ainsi qu'aux violations des droits de l'homme commises dans la Crimée annexée par la Russie ; »

Déposé par:

SOTNYK Olena, Ukraine, NI
ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC
KIRAL Serhii, Ukraine, NI
LABAZIUK Serhiy, Ukraine, NI
UNGURYAN Pavlo, Ukraine, NI

